

En mars 2021, le journaliste Rémy Bourdillon produisait pour *Le Mouton Noir* un dossier Web étoffé sur les parcs éoliens en construction dans l'est du Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie¹. En amorce à ces articles réunis sous le titre « Au Royaume du vent », notre journaliste affirmait que, déjà, ces mastodontes étaient devenus une composante indissociable du paysage du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Nous étions alors à l'aube de la création de l'Alliance de l'énergie de l'Est, une créature réunissant désormais les MRC de Montmagny jusqu'aux îles de la Madeleine dans un partenariat dit « égalitaire » 50/50 entre des promoteurs privés et les communautés locales. Ce type d'entente a prévalu pour le parc Nicolas-Riou, fort de 68 éoliennes semées dans le secteur de Lac-Boisbouscache, au sud de Saint-Mathieu-de-Rioux.

Des partenariats comme ceux de l'Alliance peuvent réjouir si on se rappelle qu'en 2007, un collectif d'auteurs avait dénoncé la privatisation presque totale de cette énergie renouvelable au profit d'entreprises étrangères. Les textes colligés par Roméo Bouchard dans *Pour qui souffle le vent* (Écosociété) mettaient le doigt sur le bobo : pourquoi enlaidir nos paysages et artificialiser des pans entiers de notre territoire sauvage au profit d'étrangers? Il urgeait alors de permettre aux municipalités d'engranger une plus grande part des profits de leurs gisements éoliens. Mais le modèle de l'Alliance est-il le meilleur? Aujourd'hui, de plus en plus d'élus comme de citoyens en doutent.

Le Mouton Noir tient à revenir sur ces enjeux parce que de nouveaux parcs éoliens envahiront bientôt l'ouest du Bas-Saint-Laurent, autant dans la MRC du Kamouraska, du Témiscouata que de Rivière-du-Loup. Saint-Antoine, Pôhéégamook, Saint-Elzéar-de-Témiscouata et le territoire non organisé de Picard, au sud de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, sont notamment dans la mire de Boralex.

On comprendra qu'au-delà des alléchantes redevances, plusieurs « mais » demeurent et laissent souvent aux élus comme aux citoyens l'impression d'être piégés dans une cage à homards. Doit-on absolument développer tout le potentiel éolien de nos régions, déjà développé au point où le réseau d'Hydro-Québec du BSL est saturé? Doit-on consentir à altérer une part considérable de nos paysages pour engranger des profits, même s'ils font saliver les MRC comme les communautés locales? Plus largement, à l'ère de l'anthropocène, doit-on contribuer à renforcer l'empreinte humaine sur la nature, dans un monde qui la confine, la morcelle et la détruit sans pitié?

Bien des gens ont une opinion sur la question.

Alors, bonne lecture des différentes pales de ce dossier étoffé!



¹ Rémy Bourdillon, « Quelles sont les retombées des parcs éoliens? », *Le Mouton Noir*, mars 2021, <https://www.moutonnoir.com/2021/03/quelles-sont-les-retombees-des-parcs-eoliens/>

INFONÉSIME

Mars 2024

Joyeuse Pâques



MOT DU MAIRE - M. Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et tous.

Nous voici déjà en mars. Ce mois qui commence par une semaine de relâche scolaire. Nous verrons bien ce que nous réserve dame nature.

La vérification des états financiers de la municipalité par la firme comptable Malette S.E.N.E.C. est planifiée pour se faire ce mois-ci. Aucune date n'est précisée à part le début de mars.

La révision des règlements d'urbanisme est toujours en action. Plusieurs règlements sont sur nos bureaux pour fin de lecture et d'annotation. Une rencontre devrait se tenir sous peu avec la firme mandatée par la MRC afin que nous puissions faire part de nos commentaires sur les règlements révisés. Le même scénario se joue actuellement dans plusieurs municipalités du Kamouraska.

Nous avons reçu une subvention de 9 381.92\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles pour l'année 2023. Ce montant repose sur notre performance en matière de gestion des matières résiduelles résidentielles, industrielles et organiques. Le but est toujours le même, sortir les matières organiques du bac de déchet. En 2024, la part de l'enveloppe consacrée à la gestion des matières organiques représentera un peu plus de 80% de la subvention. Une amélioration de notre performance se traduit par une augmentation de la subvention.

À chaque début d'année, la directrice générale et moi-même rencontrons notre parrain de la Sûreté du Québec. Le but de cette rencontre est d'établir les priorités que la SQ peut nous fournir sur le territoire de la municipalité. Le contrôle de la vitesse dans la zone urbaine et péri-urbaine arrive toujours en premier. Le camionnage (de bois principalement) dans les zones non permises aux camions (sauf pour livraison locale) en bon second et le vol de panneaux de signalisation en troisième.

Lors de cet entretien, notre parrain nous a fait mention d'un fléau sévissant dans plusieurs régions du Québec et dans la nôtre également. Il s'agit de fraude particulière comme l'hameçonnage sur les réseaux sociaux, les faux courriels d'institutions financières. Il faut être constamment en alerte quand on reçoit ce genre de courriel aussi nommé pourriel. Vous pouvez également recevoir des appels téléphoniques qui vous mentionne que vos comptes ont été fraudés. La personne vous demandant de placer vos cartes bancaires avec le NIP coller dessus dans une enveloppe et de déposer le tout dans une boîte aux lettres ou dans le bac à épingle afin que quelqu'un passe les récupérer. La recommandation de la Sûreté du Québec est de raccrocher et d'appeler immédiatement la police.

La liste des différentes arnaques est longue. Un autre exemple : des soi-disant inspecteurs en bâtiments qui cognent à votre porte pour vérifier s'il y a des moisissures dans l'entretoit. Évidemment, ils en trouvent toujours et essaient de vous faire signer un contrat d'une valeur de 20 000 \$. Ils sont passés dans notre municipalité. Il ne faut pas hésiter à communiquer avec la police au numéro d'urgence 310-4141 ou avec votre cellulaire composez *4141. Des gens qui se sont fait prendre ont perdu les économies d'une vie. Une personne du Kamouraska a perdu près de 400 000 \$ sur un site de rencontre. Toujours selon les dires de notre parrain, près de la moitié des publications pour vente sur le site « Marketplace » de Facebook sont des arnaques. Conclusion, nous devons tous être prudents devant ce fléau d'arnaques.

Avec cette météo qui joue au yoyo, nos Sentiers d'Ixworth en subissent les conséquences. La couverture de neige a beaucoup diminué et le traçage des pistes est devenu impossible. Le risque de briser l'équipement et de mettre à nu plusieurs cailloux demeure la préoccupation principale de notre employé des travaux publics pour ce secteur d'activité. Les pistes de motoneige ont également subi l'humeur de mère Nature. Cette saison sera probablement la plus courte de l'histoire pour plusieurs clubs de motoneige.

Je souhaite beaucoup de plaisir aux parents et grands-parents qui pourront en profiter avec les enfants de pour la semaine de relâche.

Bon mois de mars, le temps des sucres approche.

RUBRIQUES

- Mot du maire ;
- Résumé du dernier conseil ;
- Bibliothèque Le Colibri ;
- Horaire ;
- Coup de cœur lecture de Lisette ;
- Remerciement OPP ;
- La Fabrique de Saint-Onésime ;
- Rappel matières résiduelles
- Activité Club Hiboux mars
- Gardons notre classe de maternelle
- Mouton noir
- Les temps changent
- Osentreprendre-26^e édition Desjardins
- Fermeture des bureaux Pâques

CALENDRIER

Calendrier de collecte



Prochaines séances du conseil

Lundi, 8 avril 2024

Les phases lunaires

☾ 03 ● 10 ☽ 17 ○ 25

Date de tombée du journal

22 mars 2024

Acheminez vos demandes à : municipalite@stonesime.com



MUNICIPALITÉ
SAINT-ONÉSIME
D'IXWORTH

12, rue de l'Église
Tél. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi et mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Mardi
FERMÉ

Judi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
FERMÉ

Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

7 façons d'adopter une alimentation durable

<p>1</p> <p>Manger moins de viande</p> <p>Pour votre santé, votre portefeuille et l'environnement, commencez par intégrer un repas sans viande par semaine. Un classique à essayer : le tofu général tao!</p>	<p>2</p> <p>Manger québécois</p> <p>Même en hiver, repérez les <i>Aliments préparés au Québec</i>: produits transformés, viandes et substituts, fruits et légumes à longue conservation, pousses et germinations sont disponibles!</p>	<p>3</p> <p>Planifier mon jardin</p> <p>En février, on peut acheter ses semences, débiter ses semis et faire son plan de jardin! Pas le pouce vert? Inscrivez-vous à des paniers de légumes estivaux auprès des producteurs locaux.</p>
<p>4</p> <p>Manger du vrac</p> <p>Pour éviter les emballages et le gaspillage, vous pouvez commencer avec les produits plus légers qui vous reviendront moins chers (ex. : épices, légumineuses, céréales, fruits séchés).</p>	<p>5</p> <p>Manger bio</p> <p>Pour la biodiversité, privilégiez l'achat biologique lorsque la différence monétaire n'est pas énorme (ex. : bananes, tofu, légumineuses). Certains producteurs locaux n'utilisent ni pesticide ni herbicide sans avoir la certification : renseignez-vous!</p>	<p>6</p> <p>Manger du « fait maison »</p> <p>Économique et meilleur pour la santé, faire soi-même à manger permet aussi d'éviter les emballages et produits transformés. Pourquoi ne pas vous inscrire à une cuisine collective?</p>
<p>7</p> <p>Lutter contre le gaspillage</p> <p>N'attendez pas mars, le mois contre le gaspillage alimentaire pour réduire ce fléau : planifiez, conservez, utilisez tout et partagez!</p>	<p>Pour notre santé et notre planète, donnons-nous le défi d'intégrer un peu de changement à notre assiette!</p> <p>Alors? Quelle astuce allez-vous essayer?</p>	



Heures d'ouverture des bureaux municipal Congé de Pâques

Jeudi 28 mars : 8h30-12h00
Vendredi 29 mars : Fermé
Lundi 1^{er} avril : Fermé

26^e édition
Desjardins

Volet Création d'entreprise
Communauté-Vet Lauréat national 2023

Osentreprendre
Cercle québécois en entrepreneuriat

Inscrivez-vous d'ici le 12 mars 2024, 16 h
osentreprendre.quebec

RÉSUMÉ DU DERNIER CONSEIL

Compte-rendu de la séance ordinaire du 5 février 2024

Tenue au 41, chemin du Village.

Il a été adopté par le conseil :

D'approuver les comptes payés de janvier 2024, pour un montant de 40 670.72 \$;

D'approuver les comptes à payer en février 2024, pour un montant de 31 208.24 \$;

De renouveler l'adhésion annuelle pour Fondation de l'Hôpital de Fatima pour 75 \$ et pour Association des directeurs municipaux du Québec pour 1 054.13 \$;

De retenir les demandes de dons et commandites de l'Association du Hockey mineur du Kamouraska-Tournoi provincial PASSLAPOC du Kamouraska-50\$;

Que la Municipalité déclare la 3^e semaine de février 2024 Les Journées de la persévérance scolaire, soit du 12 au 16 février 2024;

Que le Conseil autorise le prolongement d'un an du prêt temporaire de la TECQ et les signataires ;

Que le taux d'intérêt pour les taxes, tarifs, compensations, permis, frais de mutation ou créances dues à la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth soit fixé à 15% pour l'exercice financier 2024 ;

D'autoriser une demande d'accès pour la gestion de l'application de la Loi sur les archives ;

D'adopter le règlement no 2024-43 décrétant les taux de taxes et de compensations pour l'année 2024 ;

D'approuver les factures des travaux d'agrandissement du garage municipal pour le montant de 22 487.96\$ taxes nettes ;

D'autoriser le paiement de la facture de 2024 à la Semer au montant de 7 617.09\$ taxes incluses pour la biométhanisation ;

D'appuyer les travaux d'entretien sur la branche 10 du cours d'eau de la Rivière-St-Jean prévue par la MRC de Kamouraska ;

De demander un délai supplémentaire pour le projet de Loi 16 au MAMH ;

Que le conseil nomme madame Hélène Lévesque à titre d'inspectrice régionale en bâtiment et en environnement et désigne également mesdames Barbara Gauthier et Janie Roy-Mailloux ainsi que monsieur Thibaut Trapé à titre d'inspecteurs régionaux en bâtiment et en environnement suppléants en remplacement de monsieur Cédric Lajoie ;

D'approuver la demande d'autorisation à la CPTAQ pour utilisation à une fin autre que l'agriculture sur le lot 5 526 063 ainsi que sur le lot 5 526 282

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 8 avril 2024 à 19 h, au 41, chemin du Village (salle Les Générations).



Merci au Club Hibou, qui a permis à l'OPP (Organisme de Participation des Parents) de l'école l'Étoile-filante de récolter 673\$, lors de la dernière Parade des Flambeaux, incluant un 50\$ de dons de Tech-mini mécanique. La somme servira à financer les différentes activités des élèves.

BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI



Le programme **Une naissance un livre** permet aux nouveaux parents venant abonner leur enfant de moins d'un an à leur bibliothèque publique de recevoir gratuitement la trousse du parfait bébé-lecteur.

Celle-ci comprend un livre exclusif d'auteurs québécois et un numéro spécial de la revue *Naître et grandir*. Les bibliothèques peuvent ajouter au choix dans les trousseaux qu'elles distribuent un guide de littérature familiale ainsi qu'un guide de comptines.

Une naissance un livre vise à favoriser la lecture dès le plus jeune âge et à encourager la fréquentation de la bibliothèque publique en famille. Il met en valeur les auteurs d'ici, positionne le livre comme un jouet riche pour développer les connaissances des tout-petits, en plus de garantir l'accès à toutes les ressources disponibles dans les bibliothèques publiques.



♥ COUP DE CŒUR LECTURE ♥ DE LISETTE

Titre : Un seul amour

Auteur : Anita Shreve

Éditions : France Loisirs

En 1899 à Fortune's Rock, une station balnéaire huppée de Nouvelle-Angleterre... Fille unique d'un couple de bonne société de Boston, Olympia est initiée tôt aux idées progressistes par son père. L'été de ses seize ans, sa rencontre avec le Docteur John Haskell va modifier pour toujours le cours de son existence. C'est un homme marié, père de quatre enfants et de vingt-six ans son aîné. Entre eux, la passion est immédiate. Dishonorée et dépossédée, elle est bannie loin de celui qu'elle aime. Olympia aura aussi à affronter le plus terrible des choix....

Lisette L

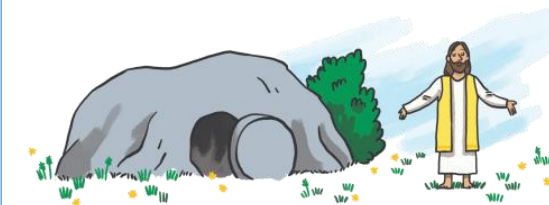
Matières Résiduelles Nous vous rappelons qu'une distance d'au moins 18 pouces (40cm) entre les bacs est nécessaire si vous mettez 2 bacs en même temps. Le chauffeur a besoin d'espace pour ses manœuvres. Ceci évite de briser clôtures, boîte aux lettres et tout objet se trouvant à proximité.

Merci de votre collaboration !



LA FABRIQUE DE ST-ONÉSIME

CÉLÉBRATIONS DOMINICALES À L'ÉGLISE DE
SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH



MOIS DE MARS 2024

Date	Service	Heure
Dimanche 3 mars	Célébration de la Parole	9H00
Dimanche 10 mars	Messe	9H00
Dimanche 17 mars	Célébration de la parole	9H00
Dimanche 24 mars	Messe dimanche des Rameaux	9H00
Dimanche 31 mars	Messe de Pâques	9H00

Bienvenue à tous !

Jean Bernier,
Président du Conseil de fabrique

Notez bien :

Nous aurons le privilège d'avoir la présence de Mgr Pierre Goudreault qui présidera les célébrations eucharistiques les dimanches 24 mars (Rameaux) et 31 mars (Pâques).



Vendredi 8 mars

Steak au poivre et/ou côtes levées
Soirée avec Yannick Lavoie

Samedi 30 mars

Souper BBQ
Soirée avec Les Polysons



GARDONS NOTRE CLASSE DE MATERNELLE À ST-ONÉSIME

Viens vite inscrire ton enfant !

École de l'Étoile-Filante de St-Onésime